

COMITE LIMOUSIN DE TAROT

* * * * *

COMPTE RENDU

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 15 JUIN 2018

9 Membres présents

Président : D. SAGNAT

Vice Président : H. HUMEZ

Vice Président : D. GIMENO

COMMISSION DISCIPLINE : Président : RICHARD DURAND

Titulaires : SYLVIE LAJUGIE SAGNAT
HERVE HUMEZ

Suppléants : ERIC CHALIFOUR

DENIS GIMENO

ALAIN MEYRAUD

COREESPONDANT : Daniel Sagnat

CORRESPONDANT CORREZE : Hervé Humez

DISCIPLINE : les résultats des décisions de commission de discipline doivent parvenir au président avant toutes divulgations.

SIEGE SOCIAL : Mairie de Beynat

En attente de décision de la mairie communiqué par hervé

-----) modification des statuts

PRIX DES CHAMPIONNATS :

Inscriptions à 15,00 € : 8 pour
1 contre -----) donc = 15,00 €

Récompenses aux premiers en libre individuel

1er : 120,00 € 2eme : 80,00 € 3eme : 50,00 € 4ème : 30,00 € 5ème : 20,00 €

P C N à la FFT : 0,16 €

Uniformisation des tarifs ? Après discussion :

Clubs : 0,30 €

Championnats : 0,50 €

Festival : 0,40 €

Coupes Comité : 0,40 €

COUPES : annulation des coupes Hte Venne, Corrèze et Limousin

Proposition de faire des coupes du Comité :

7 pour

1 contre

1 abstention

-----) **mise en place COUPE COMITE**: fonctionnement décidé en
réunion d'une commission (Alain – Daniel – Patrick)

Engagement à 10,00 €

Voir pour dotation et répartition financière entre clubs

Horaire et jour ?

DEFRAIEMENTS pour Championnat de France :

Un prévisionnel est demandé à Alain si on donne :

50,00 € par jour pour championnat en équipe

100,00 € pour un individuel

Les défraiements sont dissociés des présences aux différentes journées des coupes
Comité.

CENTRALISATION des championnats : maintenue

INDEMNITE KILOMETRIQUE pour déplacement inter comité : non

ALCOOLS : **OBLIGATION** à chaque club d'avoir une **AUTORISATION** de vente de boissons
pour chaque manifestation

INTERDICTION de vendre des alcools forts en championnat et pour toutes
organisations dirigées par le comité.

ARBITRES REGIONAUX : Patrick Elophe

Thierry Larroque

Dominique Lefévère

Daniel Sagnat

Adrien Lobo

Pascal Clavel (si retour en Limousin)

ARBITRES CLUBS : à voir

PAIEMENTS ARBITRES : 80,00 € pour 2 séances pour championnat

10,00 € par série d'étuis

0,25 € du km

PRIX DES LICENCES : inchangé

MATERIEL : bristol + documents à répartir aux arbitres
Jeux : demande de jeux neufs pour étuis

ENGAGEMENT CHAMPIONNATS :

S'inscrire 7 jours avant sauf les libres par 4 et le grand libre ; sinon, vous prenez le risque de ne pas participer aux championnats.
Personne ne joue sans avoir payé.
Séparer inscription et paiement

REGLEMENT DES COMPETITIONS REGIONALES :

Mise à jour
Modification avec coupe du comité

TENUE DU SITE : Eric Chalifour
doit voir avec Thierry Larroque

A. G. FFT : Daniel Sagnat
Patrick Elophe

REUNION DES PRESIDENTS le 3 juillet 2018 à 19 H. salle Détaille à Limoges.
